

Source liée à « [L'action de grâces pour le rétablissement du roi à l'église des Révérends Pères de l'Oratoire, le 8 février 1687](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

Comptes de l'Académie de Peinture et de Sculpture

Les comptes établis par l'Académie sont très précis. Ils permettent de connaître les noms des académiciens qui participèrent au décor ainsi que ceux qui refusèrent de payer à cause des différends qu'ils avaient avec l'institution et surtout avec Le Brun.

∞ ENSBA, ms. 556, carton II, année 1687.

Compte que rend à l'Académie royale de Peinture et Sculpture, Charles de Beaubrun, de la Recepte, et dépençe pour les prières, et la cérémonie, qui ont esté faites dans l'église des R.R.P.P. de l'Oratoire de la rue St Honoré en la présente année mil six cent quatre vingt sept.

Recepte

L'Académie ayant résolu par sa délibération du troisiemes janvier mil six cent quatre vingt sept, de faire célébrer le service divin dans l'église des RRPP de l'Oratoire de la rue St Honoré, en action de grâce de la santé du Roy. Et par une autre délibération du quatorsiesme du même mois, pour servir la dépençe qui seroit faite, il fut conclud que tant Mrs les officiers, que Mrs les Académiciens payeroient chacun la somme de vint livres, pour composer la somme de deux mil livres, à laquelle l'Académie jugeoit que monteroit la dépençe proposée.

Et en exécution de cette Délibération a esté payé

Par monsieur Le Brun vint trois livres.....	23 tt.
Mr Girardon vint trois livres.....	23 tt.
Mr Desjardins vint trois livres.....	23 tt.
Mr De Sève vint trois livres.....	23 tt.
	Soit 92 tt.
Par monsieur Le Hongre vint trois livres.....	23 tt.
Mr de Beaubrun vint trois livres.....	23 tt.
Mr Buister vint livres.....	20 tt.
Mr Bénard vint livres.....	20 tt.
Mr Ferdinand vint livres.....	20 tt.
Mr Coipel vint livres dix sols.....	20 tt. 10 s.
Mr Renaudin vint trois livres.....	23 tt.
Mr Paillet vint trois livres.....	23 tt.
Mr de Sève vint trois livres.....	23 tt.
Mr Blanchard vint livres.....	20 tt.
Mr Coissevaux vint livres.....	20 tt.

Mr Ouasse vint trois livres	23 tt.
Mr Tuby vint livres (Jean-Baptiste).....	20 tt.
Mr Montagne vint livres (de Platte-Montagne Nicolas).....	20 tt.
Mr Le Mosnier vint trois livres.....	23 tt.
Mr Raon vint livres.....	20 tt.
Mr Lichery vint livres.....	20 tt.
Mr de Namur vint livres.....	20 tt.
Mr Maniere vint trois livres.....	23 tt.
Mr Corneille vint livres.....	20 tt.
Mr Vuandermeulen vint livres.....	20 tt.
Mr Le Clerc vint livres.....	20 tt.
Mr Friquet vint trois livres.....	23 tt.
Mr Yvart vint livres.....	20 tt.
Mr Tortebat vint livres.....	20 tt.
	Soit 529 tt. 10 s

Par monsieur Silvestre vint livres dix sols.....	20 tt. 10 s
Mr Edelinck vint livres.....	20 tt.
Mr Batiste vint livres.....	20 tt.
Mr Héraut vint trois livres.....	23 tt.
Mr Audran vint livres.....	20 tt.
Mr Baudet vint livres.....	20 tt.
Mr Loir vint livres.....	20 tt.
Mr Guérin vint livres.....	20 tt.
Mr de St Georges vint livres.....	20 tt.
Mr Toblo vint livres.....	20 tt.
Mr Le Maire vint livres.....	20 tt.
Mr Vleughles vint livres.....	20 tt.
Mr Vallet vint livres.....	20 tt.
Mr Picard vint livres.....	20 tt.
Mr Vignon vint livres.....	20 tt.
Mr Mazeline vint livres.....	20 tt.
Mr Garnier onze livres dix sols.....	11 tt. 10 s.
Mr LEspagnandel vint livres.....	20 tt.
Mr Lallemand vint livres.....	20 tt.
Mr Cottel vint livres.....	20 tt.
Mr Armand vint livres.....	20 tt.
Mr de Troy vint livres.....	20 tt.
Mr Bonnemer vint livres.....	20 tt.
Mr Lambert quinze livres.....	15 tt.
Mr Le Comte vint livres.....	20 tt.
Mr Natier vint livres.....	20 tt.
Mr Chéron dix neuf livres.....	19 tt.
	529tt.

Par monsieur Parossel vint livres.....	20 tt.
Mr de la Mare vint livres.....	20 tt.
Mr Allegrin vint livres.....	20 tt.
Mr Maniere filz vint livres.....	20 tt.
Mr Flamand vint livres.....	20 tt.

Mr Vuancleve vint livres.....	20 tt.
Mr Vuanbec vint livres.....	20 tt.
Mr Béville vint livres.....	20 tt.
Mr Cornu vint livres.....	20 tt.
Mr Leblond vint livres.....	20 tt.
Mr Ferdinand vint livres.....	20 tt.
Mr Benoist vint trois livres.....	23 tt.
Mr Arnould vint livres.....	20 tt.
Mr Giffard vint livres.....	20 tt.
Mr Prou vint livres.....	20 tt.
Mr Caré vint livres.....	20 tt.
Mr Rottier vint livres.....	20 tt.
Mr Rénel vint livres.....	20 tt.
Mr Vigner vint livres.....	20 tt.
Mr Poullétier vint livres.....	20 tt.
Mr Arcis vint livres.....	20 tt.
Mr Garnier vint livres.....	20 tt.
Mr Largillière vint livres.....	20 tt.
Mr Rousselet vint livres.....	20 tt.
	483 tt.

Ceux qui ont été exceptez de l'obligation de payer à cause du travail qu'ils ont fait pour cette cérémonie :

Mr Jouvenet
Mr Verdier
Mr Boulogne
Mr Boulogne le jeune
Mr Hallé
Mr Person
Mr Alexandre
Mr Le Moine
Mr Hulliot
Mr Coipel filz (Mr Buiret)
Mr Nocret

Ceux qui ont refusé de contribuer :

Mr de Lafosse
Mr Le Gros
Mr Mignard absent
Mr Corneille l'aisné
Mr Tiger
Mr Lespignola

Plus en exécution de la délibération du premier mars de ladite année pour satisfaire plus promptement aux ouvriers auxquels il estoit deub, monsieur Le Brun s'est offert d'avancer la somme de deux cent livres, pour en estre remboursé, sur le premier fonds qui reviendra à l'Académie, laquelle somme a esté receue par ledit comptable..... 200 tt.

Plus en exécution de ladite délibération et aux mêmes conditions a esté receu par ledit comtable de monsieur Girardon la somme de soixante quinze livres..... 75 tt.

Plus de monsieur Desjardins pareille somme de soixante quinze livres..... 75 tt.

350 tt.

Somme totale de la recepte

Dix neuf cent quatre vingt trois livres dix solz.....1983 tt. 10 s.

Depence faite en conséquence et conformément aux ordres de messieurs les officiers en
exercice et suivant les quittance des ouvriers

Premièrement

Payé à Mr le Moine ornementateur la somme de soixante livres suivant la quittance
du 17 janvier 1687 60 tt.

Item audit sieur le Moine pareille somme suivant sa quittance du 31 janvier de
ladite année 60 tt.

A Treville menuisier la somme de cent livres pour ouvrages de menuiserie suivant sa
quittance du premier février de ladite année..... 100 tt.

Item a Mr Licheri la somme de quinze livres pour journées d'hommes suivant sa quittance
du 9e février de ladite année 15 tt.

Item aux Suisses du Roy pour avoir gardé la porte de l'Eglise des pères de l'Oratoire,
suivant la quittance de Mr Nocret du 13e février, la somme de quarente sept livres
dix sols47 tt. 10 s.

Item à Mr Cholot ferblantier la somme de 34 tt. 5 s. suivant sa quittance du 13e février34 tt. 5 s.

Item au Sr Blancheton serrurier la somme de neuf livres suivant sa quittance du
13e février 9 tt.

Item à M. Guérin la somme de 24 tt. qu'il a avancée pour 4 milliers d'or suivant sa
quittance du 13e février de ladite année 24 tt.

Item audit Mr Guérin la somme de 24 tt. 10 s. pour les Suisses qui ont gardé la première
barrière suivant sa quittance du 13e février24 tt. 10 s.

Item audit Mr Guérin pour cinq journées du Sieur Leschevin suivant sa quittance du
13e février 15 tt.

Item audit sieur Guérin la somme de 11 tt. pour l'impression des billets suivant sa
quittance du 13e février 11 tt.

Au sieur Le Maire pour journées d'hommes la somme de 27 tt. suivant sa
quittance du 14e feber 27 tt.

À Mr Charpentier maître de musique, la somme de 350 tt. suivant sa quittance du 14 février..... 350 tt.

Item au Sr Tréville, menuisier, la somme de 216 tt. pour parfait payement suivant sa
quittance du 14e feber 216 tt.

Item au Sieur Perou, la somme de soixante cinq livres deux solz qu'il avoit avancé pour
la cérémonie suivant sa quittance du 15e feber62 tt. 2 s.

Item à monsieur Hulliot la somme de trente cinq livres suivant sa quittance du
vinte febvrier 35 tt.

tem à M. Corda pour avoir fourny des Chaizes pour la cérémonie selon sa quittance du
20e février la somme de 40 tt..... 40 tt.

Item à M. Lebegue la somme de cent trente trois livres pour avoir tendu les tapisseries
pour ladite cérémonie ladite quittance dattée du 21e febvrier 133 tt.

Item au Sieur Philippes Pelletier menuisier pour divers ouvrages de menuiserie la somme de deux cent quatre vingt huit livres dix sols en deux quittance l'une datée du 18 fébvrier et l'autre du 7e mars.....288 tt. 10 s.
 1180 tt. 12 s.

Item à Mr Auger cirier la somme de deux cent soixante livres dix neuf solz pour fourniture de cire en deux quittances l'une du 25e fébvrier et l'autre du 17e mars260 tt. 19 s.

Item à monsieur Perrin pour fourniture de toille, huile, couleurs et détrempe la somme de deux cent quarent livres suivant deux quittances l'une datée du 22e fébvrier et l'autre du 29 mars..... 240 tt.

Item à Mr de la Rouë miroitier pour avoir fourni lustres et girandolles pour la cérémonie la somme de 55 tt. et une quittance dattée du 10 avril..... 55 tt.

Item au sieur Le Maistre, ferblanquier la somme de cent huict livres neuf sols pour fourniture de pots de feu et lampes suivant ses deux quittances l'une du 26e feber et l'autre du 15e avril 108 tt. 9 s.

Item au sieur Perou la somme de cinq livres quatre solz suivant sa quittance dattée du dernier avril.....5 tt. 4 s.

Item au Sr Perou la somme de quarente livres pour peines extraordinaires qu'il a prises à la cérémonie qui a esté faite au RRPP de l'Oratoire, Et la somme de douze livres à ses garçons pour le mesme sujet suivant sa quittance du troiziesme may 52 tt.
 721 tt 12 s.

Au Sieur Casiono, modèle italien, pour gratification et les soins qu'il a pris cent solz..... 5 tt.

Au Sieur Fleury, modèle françois, pour gratification à cause des peines qu'il a prises onze livres 11 tt.

À M. Jouvenet, la somme de cinquante six livres tant pour dépence qu'il a avancée, que pour la somme de vint trois livres qui lui devoit estre rendue comme ayant travaillé aux tableaux de la décoration 56 tt.

A Mr Ouasse, peintre en ornements, la somme de trent livres pour ouvrages qu'il a faits 30 tt.
 102 tt.

Somme totale de la dépence du présent compte la somme de deux mil trois cent soixante dix huict livres neuf sols2378 tt. 9 s.

La recepte du présent compte se monte à la somme de dix neuf cent quatre vint trois livres dix sols et la dépense à la somme de deux mil trois cens soixente dix huict livres neuf sols partant monsieur de Beaubrun a vancé par le présent compte la somme de trois cens quatre vingt quatorze livres dix neuf sols duquel reliquat dont l'académie se trouvoit redevable envers monsieur de Beaubrun est fait mention dans le compte de la recepte et dépense ordinaire de l'académie rendu cejourd'huy troisisme avril mil six cent quatre vingt huit en foy dequoy le double du présent compte a esté signé par messires nommés et députés pour l'audition dudit compte ordinaire, lequel est demeuré entre les mains de monsieur de Beaubrun pour luy servir de décharge et d'autant que le présent double qui doit demeurer à l'Académie n'estoit parfait le jour de la reddition dudit compte et qui ne sert a l'académie que de mémoire. Il n'a eu signé que de monsieur de Beaubrun et de moy ce cinquiesme avril mil six cent quatre vingt huit.

De Beaubrun

Guérin

Par résultat de l'Académie royale de peinture et de sculpture du troisi[e]s[eme] (troisiesme) avril mil six cent quatre vingt huit se présent compte arrestez par Mess. députés à cet effect a esté agrée et varifié par la compagnie ainsy qu'il eu plus amplement faict mention sur le compte de la despence ordinaire aresté led. jour faict ce cinque. avril mil six cent quatre vingt huit.

Guérin.